

Vaccination : des permanences de proximités !

Vous n'avez pas le temps de vous pencher sur votre carnet de santé ? Vous vous demandez si vous êtes à jour de votre vaccination depuis les nouvelles modalités nationales ?

Le Conseil général est en charge de la prévention vaccinale en Maine-et-Loire, par convention avec l'Agence régionale de santé.

A ce titre, il organise régulièrement des séances de vaccination gratuite sur les pôles santé de CHOLET et SAUMUR et délègue cette mission à la direction de santé publique pour la ville d'Angers.

Plus exceptionnellement, des séances ponctuelles ont lieu dans les zones plus rurales.

consultez le [calendrier des permanences 2015](#). *(cliquez sur le lien ci-contre ou rendez-vous dans la rubrique santé-prévention du portail ou sur le site institutionnel du Conseil général de Maine et Loire)*

Vous pouvez vous y faire vacciner gratuitement, les vaccins seront fournis, sauf pour celui de la grippe ou contre le HPV que vous pouvez apporter avec vous.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le pôle santé d'Angers pour connaître les prochaines séances organisées en Maine-et-Loire, peut-être tout près de chez vous !

A noter, plusieurs séances exceptionnelles sont programmées sur le territoire, la prochaine aura lieu à :

CHALONNES SUR LOIRE

le MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015 de 13H00 à 15H00

(Antenne sociale de Chalennes, place de l'hôtel de ville)

[<- retour vers Actualités](#)